



LE 6 AVRIL 2010

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au Centre communautaire de Beupré, 3 rue de Fatima Est, mardi, le 6 avril 2010 à 20 h, à laquelle sont présents:

M. Jean-François Duclos, conseiller
M. Pierre Carignan, conseiller
M. Serge Simard, conseiller
Mme Lise Pelletier, conseillère
M. Pierre Renaud, conseiller

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Michel Paré, maire.

Également présents : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe

Absences motivées : M. Éric Desaulniers, conseiller
M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier

4799-060410 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

RAPPORT

C.C.U.
. Permis et certificat mars 2010

4800-060410 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 MARS 2010**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mars 2010.

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la Greffière est dispensée d'en faire la lecture.

4801-060410 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 29 MARS 2010**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Monsieur Jean-François Duclos et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 mars 2010.

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la Greffière est dispensée d'en faire la lecture.

4802-060410 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

Numéros 1000386 à 1000462	161 299,87 \$
Numéros 1000463 à 1000493	77 788,94 \$
Numéros 1000494 à 1000568	138 748,75 \$
Journal des annulations	(1 023,11 \$)

4803-060410 **MANDAT À ME RAYMOND MAINGUY**
(Évaluation espaces communs du 203 Val des Neiges)

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser M. Richard Chabot, évaluateur agréé pour la Ville de Beaupré à consulter Me Raymond Mainguy dans le cadre du dossier d'évaluation du 203 Val des Neiges (espaces communs) avec la compagnie 9169-2327 Québec inc.

4804-060410 **HÉMA-QUÉBEC**
Demande de gratuité salle du Centre communautaire le 12 avril 2010

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement de prêter gratuitement la grande salle du Centre communautaire à Héma-Québec pour la tenue d'une collecte de sang le 12 avril 2010.

4805-060410 **ABROGER LA RÉOLUTION #3902-020608**
(Politique salariale employés des loisirs)

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Monsieur Jean-François Duclos et résolu unanimement d'abroger la résolution #3902-020608 adoptée le 2 juin 2008.

4806-060410 **ADOPTION NOUVELLE POLITIQUE DES SALAIRES POUR LES EMPLOIS D'ÉTÉ**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'adopter la politique salariale suivante pour les emplois d'été :

	1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année et plus
DG du Camp d'été	14,75	15,00	15,25	15,50
DGA du Camp d'été	13,75	14,00	14,25	14,50
DG du Camp ados	13,50	13,75	14,00	14,25
Sauveteur en chef	14,00	14,25	14,50	14,75
Camp d'été : moniteurs	9,50	9,75	10,00	10,25
Camp ados : moniteurs	11,00	13,63	14,00	14,38
Sauveteurs	13,00	13,25	13,50	13,75
Ass-sauveteurs	12,00	12,25	12,50	12,75
Chauffeur autobus	14,50	14,75	15,00	15,25
Surveillants, journaliers et préposé, accueil au ski de fond	12,25	12,50	12,75	13,00
Monitrice en chef (natation)	14,75	15,00	15,25	15,50
Moniteur de natation	13,25	13,50	13,75	14,00

4807-060410 **CHAUFFERIE URBAINE**

a) Demande de subvention pour réaliser une étude de faisabilité

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Jean-François Duclos, et résolu unanimement d'autoriser M. Michel Paré, maire, M. Roch Lemieux, directeur général ou Mme Johanne Gagnon, greffière à signer tous les documents nécessaires à la demande de subvention auprès de l'Agence d'Efficacité Énergétique pour la réalisation d'une étude de faisabilité.

b) Demande de subvention pour réaliser une étude d'approvisionnement en biomasse forestière

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Jean-François Duclos, et résolu unanimement d'autoriser M. Michel Paré, maire, M. Roch Lemieux, directeur général ou Mme Johanne Gagnon, greffière à signer tous les documents nécessaires à la demande de subvention auprès de l'Agence d'Efficacité Énergétique pour la réalisation d'une étude d'approvisionnement en biomasse forestière.

c) Mandat à Groupe Beaudoin pour réaliser l'étude de faisabilité

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Monsieur Pierre Renaud, et résolu unanimement de mandater le Groupe Beaudoin pour la réalisation d'une étude de faisabilité. Le coût de l'étude étant de 23 100 \$ plus les taxes applicables.

d) Mandat à Groupe Beaudoin pour réaliser l'étude d'approvisionnement en biomasse forestière

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Pierre Carignan, et résolu unanimement de mandater le Groupe Beaudoin pour la réalisation d'une étude d'approvisionnement en biomasse forestière. Le coût de l'étude étant de 16 100 \$ plus les taxes applicables.

4808-060410 **ADHÉSION AU CENTRE DE RESSOURCES MUNICIPALES (CRM) DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement d'adhérer au Centre de ressources municipales (CRM) de l'Union des municipalités du Québec au montant de 1 438,00 \$ plus les taxes applicables.

4809-060410 **CANARDS ILLIMITÉS – RENOUELEMENT ABONNEMENT**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement de renouveler l'adhésion à Canards Illimités Canada, au coût de 35,00 \$.

4810-060410 **MANDAT À DANIEL A. DENIS, ARCHITECTE – HÔTEL DE VILLE**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise

Pelletier et résolu unanimement de mandater M. Daniel A. Denis, architecte afin de préparer une évaluation des coûts pour répondre aux besoins du personnel de l'hôtel de ville, l'aménagement d'une salle du conseil municipal et des travaux nécessaires, s'il y a lieu, pour rendre l'édifice conforme aux normes de construction s'appliquant aux édifices publics.

4811-060410 **RETRAITE DE M. GHISLAIN DESGAGNÉS**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'autoriser la direction générale à organiser un 5 à 7 pour le départ à la retraite de M. Ghislain Desgagnés afin de souligner ses 39 ans de service et d'autoriser un budget maximal de 1 200 \$ pour l'organisation de ladite fête incluant le cadeau de retraite.

4812-060410 **LA GRANDE MARCHE DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement d'autoriser La Grande Marche de la Côte-de-Beaupré à circuler dans les rues de Beaupré le 22 mai 2010.

4813-060410 **RESSOURCES FAMILIALES CÔTE-DE-BEAUPRÉ**
(Prêt de la salle du Centre communautaire le 12 juin)

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Jean-François Duclos et résolu unanimement de prêter gratuitement la salle du Centre communautaire le 12 juin 2010 pour la tenue de leur marché aux puces.

4814-060410 **FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS – ADHÉSION**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement d'adhérer à la Fédération canadienne des municipalités au coût de 475,75 \$.

4815-060410 **CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES CENTRES AQUATIQUES ET DE CONGRÈS DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ**

Attendu la levée de fonds pour la mise en œuvre du plan d'action visant l'implantation d'un centre aquatique et d'un centre de congrès sur le territoire de la Côte-de-Beaupré;

Attendu que la réalisation de ces projets générerait plus de 100 emplois;

Attendu que les sommes amasser serviront à l'embauche d'une personne ressources pour mettre en œuvre le plan d'action;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement de verser la somme de 10 000 \$ à même le fonds développement économique. De plus, la Ville de Beaupré offrira un espace à bureaux à la personne qui sera embauchée.

4816-060410 **PROJET DE CONSTRUCTION COTEAUX MONT STE-ANNE –
MODIFICATION AU PROJET INTÉGRÉ**

Attendu que Caicos Corporation a débuté la construction d'un des deux bâtiments compris dans un projet intégré dans le développement résidentiel Les Coteaux Mont Ste-Anne ;

Attendu que Caicos Corporation a mandaté un nouveau professionnel, soit l'architecte Daniel A. Denis, en remplacement de la firme Icos, pour superviser la construction et que ce dernier a dû modifier les plans pour les rendre conformes aux Code National du bâtiment 2005 en plus d'adapter le bâtiment à la topographie du sol, alors que la firme Icos avait assuré la Ville que toutes les mesures avaient été prises en ce sens;

Attendu que Caicos Corporation a déposé une 3^e version des plans pour une demande de permis pour la construction de 8 unités d'habitation comprenant 2 bâtiments de 4 unités chacun faisant partie d'un projet intégré d'habitation dans la phase II du projet domiciliaire Les Coteaux Mont Ste-Anne;

Attendu que le requérant a quelque peu modifié les plans par rapport à la version qui a fait l'objet de la recommandation 10-03;

Attendu que les modifications mineures apportées touchent les ouvertures (fenestration), les garde-corps, les galeries, les escaliers et le déplacement de la porte menant au sous-sol;

Attendu qu'en vertu du règlement numéro 1097, le projet de construction est assujéti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

Attendu que le service de l'urbanisme juge que les modifications ainsi apportées ne compromettent pas le projet et que ce dernier est conforme aux objectifs et aux critères énoncés dans le règlement numéro 1097;

Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont analysé les plans en regard du règlement numéro 1097 et qu'ils sont d'avis que le projet est conforme aux objectifs et aux critères énoncés;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'approuver les nouveaux plans de construction préparés par l'architecte Daniel A. Denis en date du 23 mars 2010, le tout suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

4817-060410 **DEMANDE DE PERMIS D'AGRANDISSEMENT – 275 RUE DE
L'ÉRABLIÈRE**

Attendu que les propriétaires de l'immeuble sis au 275, rue de l'Érablière ont déposé les plans pour une demande de permis de construction afin d'agrandir le bâtiment principal;

Attendu qu'en vertu du règlement numéro 999, le projet de construction de l'agrandissement de la maison est assujéti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont procédé à l'analyse des plans déposés suivant les dispositions du règlement numéro 999 et qu'ils sont d'avis que le projet est conforme aux objectifs et aux critères énoncés;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'approuver le projet d'agrandissement de la maison, le tout suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

4818-060410 **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 63 RUE STE-MARGUERITE**

Attendu que les propriétaires de l'immeuble sis au 63, rue Ste-Marguerite, ont déposé une demande de dérogation mineure pour réduire la marge de recul latérale droite à 1,49 mètre au lieu de 2 mètres, telle que prescrite par l'article 5.1.6 du Règlement de zonage numéro 967;

Attendu que cette demande a pour but de régulariser une situation pour fins de vente de l'immeuble;

Attendu que l'immeuble a fait l'objet d'un permis de construction en 1981 et qu'à l'époque, les marges de recul latérales devaient être d'au moins 2 mètres d'un côté et 3 mètres de l'autre;

Attendu que le permis émis a fait l'objet d'une faute de la part de la municipalité;

Attendu que suite à la production du certificat de localisation préparé par l'arpenteur-géomètre M. Jean Taschereau en date du 3 décembre 2009, la maison est située à 1,49 mètre de la ligne latérale droite;

Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont procédé à l'analyse de la demande en regard des dispositions du Règlement sur les dérogations mineures aux dispositions des règlements de zonage et de lotissement portant le numéro 970 et qu'ils sont d'avis que dans ce cas particulier, l'application du règlement de zonage a pour effet de causer un préjudice au requérant sans porter atteinte à la jouissance, par les propriétaires voisins, de leur droit de propriété;

Attendu que la demande ne déroge pas aux objectifs du plan d'urbanisme;

Attendu que la demande ne concerne ni l'usage ni la densité d'occupation du sol;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'accorder une dérogation mineure conformément au Règlement sur les dérogations mineures aux dispositions des règlements de zonage et de lotissement portant le numéro 970 à l'égard de l'immeuble sis au 63, rue Ste-Marguerite afin de prescrire à 1,49 mètre la marge de recul latérale droite au lieu de 2 mètres, telle que prescrite par l'article 5.1.6 du Règlement de zonage numéro 967, le tout suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

4819-060410 **ADJUDICATION DE LA SOUMISSION POUR LA POSE DE BORDURES POUR LES DÉVELOPPEMENTS FAUBOURG DE LA CRÊTE PHASE III, PIGNONS-SUR-MONT ET VILLA MONT STE-ANNE**

Considérant l'appel d'offres sur invitation du 16 mars 2010 pour la pose de bordures pour les développements Faubourg de la Crête Phase III, Pignons-sur-Mont et Villa Mont Ste-Anne;

Considérant les soumissions reçues de :

BMQ Québec inc.	41 290,00 \$
Jean Leclerc Excavation inc.	44 170,00 \$
Laval Construction inc.	51 125,00 \$

En conséquence, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'octroyer le contrat à « BMQ Québec Inc. » au montant de 41 290,00 \$ plus les taxes applicables. Ce montant sera payable à même les règlements d'emprunt numéros 1104 et 1125.

4820-060410 **EMBAUCHE ÉTUDIANTS – TRAVAUX PUBLICS**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de procéder à l'embauche des personnes suivantes à titre d'étudiants à l'entretien des parcs et à l'horticulture.

Simon Dallain
Jean-Dominic Savoie
Sébastien Poulin

4821-060410 **ADJUDICATION DE LA SOUMISSION POUR LE PAVAGE DE RUES (DÉVELOPPEMENTS FAUBOURG DE LA CRÊTE PHASE III, PIGNONS-SUR-MONT ET VILLA MONT STE-ANNE**

Considérant l'appel d'offres publiques de mars 2010 pour le pavage de rues dans les développements Faubourg de la Crête Phase III, Pignons-sur-Mont et Villa Mont Ste-Anne;

Considérant les soumissions reçues (incluant les taxes) de :

Pavage Rolland Fortier inc.	162 881,25 \$
P.E. Pageau inc.	168 265,00 \$
Inter-Cité Construction Ltée	169 725,00 \$
Construction & Pavage Portneuf inc.	178 850,00 \$
Les Entreprises Jacques Dufour & Fils inc.	240 024,00 \$

En conséquence, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'octroyer le contrat à «Pavage Rolland Fortier inc.» au montant de 162 881,25 \$ plus les taxes applicables. Une partie de ce montant sera payable à même les règlements d'emprunt numéros 1104 et 1125.

4822-060410 **AUTORISATION POUR CIRCULER SUR CERTAINES RUES À VÉLO CONCERNANT LE TOUR DE QUÉBEC**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser le passage de la randonnée à vélo organisée par Le Tour du Québec qui se tiendra vendredi le 25 juillet 2010 dans certaines rues de la Ville de Beauré.

4823-060410 **DÉMISSION DE M. CLAUDE VERREULT - POMPIER**

Le conseil prend acte de la démission de M. Claude Verreault à titre de pompier volontaire.

PÉRIODE DE QUESTION

Des questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Chaufferie urbaine
- Sondage Hydro-Québec

4824-060410 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 21 h 10.

Michel Paré
Maire

Johanne Gagnon, greffière et
directrice générale adjointe